



CAISSE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Mairie d'Arpajon
70, Grande Rue
91290 Arpajon
01 69 2615 05

Arpajon, le 4 mars 2021

Madame, Monsieur,

Chaque année, vous êtes nombreux à adhérer à la Caisse des Écoles Publiques et nous vous en remercions.

A l'origine, la Caisse des Écoles était destinée à faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves en fonction des ressources de leur famille.

Depuis la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, les compétences de la caisse peuvent être étendues à des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degré. Elle peut, en particulier, mettre en oeuvre des dispositifs de réussite éducative.

Dans cet esprit, depuis 2011 des clubs de lecture et d'écriture à destination des élèves de CP ont été créés dans les deux écoles élémentaires de la ville avec l'association Coup de Pouce.



Elle contribue également au soutien des coopératives scolaires en leur versant une dotation annuelle (dédiées à l'achat de jouets/jeux pour les maternelles à l'occasion des fêtes de Noël et d'un objet éducatif pour les CM2 qui rentrent au collège).

Depuis janvier 2020, un club de langage (Coup de Pouce Cla) a vu le jour à l'école maternelle Anatole France. S'adressant à des élèves de Grande Section de maternelle, sa finalité est de viser à l'acquisition d'une culture commune à tous les enfants et particulièrement la maîtrise de la langue française afin de prévenir les échecs dans les apprentissages scolaires. Pour cette année scolaire 2020-2021, un second Cla est mis en place à l'école La Rémarde, pour le bénéfice de cinq élèves supplémentaires et de leur famille.

De nouvelles actions telles que l'organisation d'une boum lors à Halloween, une brocante "Vide ta chambre", impliquer les écoles dans la décoration du marché de Noël et sa participation au Téléthon afin de récolter des dons sont à l'ordre du jour.

Tous ces projets sont rendus possibles grâce à l'engagement et au bénévolat des sociétaires qui siègent au Comité au côté des représentants de la Municipalité.

Vous aussi rejoignez-nous en vous portant candidat aux prochaines élections des sociétaires et enrichir l'éventail de actions proposées par la Caisse des Ecoles.

Nous souhaitons pouvoir compter sur toutes les bonnes volontés, afin d'étendre les Clubs de langage dans chaque école maternelle publique de la ville et de développer des actions nouvelles en 2021.

Nous espérons recevoir votre soutien pour le maintien et la continuité de tous ces projets.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Pour le Président de la Caisse des Écoles
la vice-Présidente

Sarah KRIM!

Adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse,
de l'égalité réelle et des Ressources humaines.

Nous comptons sur vous !



Votre cotisation ou don sera à remettre en Mairie au service Éducation-Enfance, dans une enveloppe à l'attention de la Caisse des Écoles d'Arpajon, accompagnée du coupon ci-dessous dûment renseigné avant le 9 avril 2021.

Merci



Caisse des Écoles publiques
d'Arpajon
Coupon à découper et à remettre au
service Éducation-Enfance
70 grande rue
91290 Arpajon

Nom et prénom

Adresse

Montant de la cotisation

- 6 € Membre honoraire
- 8 € Membre bienfaiteur
- 12 € Membre donateur
- Autre don €

- Espèces
- Chèque à l'ordre "Trésor Public"